Fédération Tahitienne de Natation

B.P 1794 – 98 713 Papeete – TAHITI – POLYNESIE FRANÇAISE
Tel./Fax/Répondeur : (689) 40 43 89 90 / Cell./Vini : (689) 87 24 85 39
federationtahitiennedenatation@gmail.com / N° TAHITI 281 220
www.federationtahitiennedenatation.pf / www.swimtahiti.com

COMPTE-RENDU – Conseil Fédéral du jeudi 17 mars 2016.

INVITE(S) PRESENTS ET ABSENTS			
Présent(s) :	CHANGUES Moana, AGNIERAY Arthur, VERMOREL Jean-Marc, DELAFOULHOUZE Jean-Louis, NG PAO Patricia, AITAIMAI Tania, JEZEQUEL Céline, DIAZ Jean, TEAMOTUAITAU Jean-Marie.	**Absent(s) :**	Mara AITAMAI (procuration à Tania AITAMAI), François DUPONT (Mail du Président), Didier LEQUEUX (procuration à Jean-Marie TEAMOTUAITAU) Christian MARAETEFAU (Procuration à Arthur AGNIERAY), Vadim TOUMANIANTZ (Procuration à Jean Marc VERMOREL).
		Invité(s) :	
REDACTION			
Rédacteurs :	Patricia NG PAO/Michel SOMMERS	**Date :**	17/03/2016

ORDRE DU JOUR

1. Nomination de la commission disciplinaire et de la commission d'appel ;
2. Actions en faveur des sportifs de Haut-Niveau ;
3. Tarif BF 1 ;
4. Convocation AGE du 05/04/2016 ;
5. Labellisation CNP ;
6. Tahiti Swimming Super Sprint ;
7. Questions diverses

La réunion commence à 17H40 avec 10 minutes de retard.

ITEM	COMPTE RENDU
1	A la demande de la Direction de la Jeunesse et des Sports, la FTN est tenue de nommer les membres de ses commissions disciplinaires et disciplinaires d'appel pour obtenir le renouvellement de sa délégation de service public : - 2 membres du conseil fédéral et 3 personnes non-membres du conseil fédéral constituent la commission disciplinaire - 1 membre du conseil fédéral et 2 personnes non-membres du conseil fédéral constituent la commission disciplinaire d'appel.

ITEM	COMPTE RENDU
	Les noms suivants sont proposés pour constituer les commissions : Kari Lee ARMOUR-LAZZARI, Poaru MAONO, Benoît FLAMAND, Maiturai HAYEZ, Didier LEQUEUX, Eric ZORGNOTTI, Vainono AH-SCHA ROIGNANT, Sylvain DEFAIX. Le conseil fédéral adopte la liste des membres suivants : - Pour la commission disciplinaire : Mme Tania AITAMAI et Didier LEQUEUX en qualité de membres du conseil fédéral ainsi que Karee lee ARMOUR-LAZZARI, Poaru MAONO et Benoît FLAMAND en qualité de membres extérieurs au conseil fédéral. - Pour la commission disciplinaire d'appel : Jean-Marie TEAMOTUAITAU en qualité de membre du conseil fédéral, Sylvain DEFAIX et Maiturai HAYEZ en qualité de membres extérieurs au conseil fédéral.
2	Le Président, expose les critères de sélection proposés par la commission technique du 12/03/2016 aux membres du conseil fédéral. A la lecture du compte rendu de la commission technique, 5 nageurs répondent (à ce jour) aux critères de sélection : Rahiti DE VOS, Teiki DUPONT, Stéphane DEBAERE, Nicolas VERMOREL et Hugo LAMBERT. A l'exception d'un membre, l'ensemble des membres du conseil fédéral valident les critères de sélection proposés par la commission technique. La commission technique a demandé au conseil fédéral de se prononcer sur l'éligibilité des nageurs pouvant être sélectionnés pour participer aux Océanias. Ainsi, elle soumet à l'approbation du conseil fédéral que les nageurs de nationalité sportive française licenciés à ce jour dans les clubs affiliés à la Fédération Tahitienne de Natation sont éligibles, à condition d'avoir réalisé au moins les 2 dernières saisons sportives à Tahiti avant les océanias (saisons 2014/2015 et 2015/2016). Concernant, les nageurs licenciés dans un club affilié à la FFN en dehors de la FTN la commission techniques propose que : - soit ils ne sont pas éligibles ; - soit ils sont éligibles à condition de répondre aux critères d'éligibilité de la charte des Jeux du Pacifique. Les membres du conseil fédéral décident à l'unanimité que : - les nageurs de nationalité sportive française licenciés à ce jour dans les clubs affiliés à la Fédération Tahitienne de Natation sont éligibles, à condition d'avoir réalisé au moins les 2 dernières saisons sportives à Tahiti avant les océanias (saisons 2014/2015 et 2015/2016). - les nageurs licenciés dans un club affilié à la FFN, en dehors de la FTN, sont éligibles et qu'ils doivent répondre aux critères d'éligibilité de la charte des Jeux du Pacifique. Le Président de la FTN présente le dispositif d'aides proposées par la commission technique. Les membres du conseil fédéral valident le principe d'aides fédérales sous réserve de la disponibilité des fonds de la FTN et d'un éventuel reliquat financier de déplacement à Fidji.

ITEM	COMPTE RENDU
3	Une formation au brevet fédéral 1 de la FFN a débuté en novembre 2015. L'amplitude tarifaire annoncée aux candidats avant le début de la formation, était comprise entre 50 000 XPF et 120 000 XPF. Ce sont 8 candidats qui ont décidé de prendre participer à la formation. L'évaluation de l'ensemble des coûts (coordination, certification, fonctionnement) a permis de déterminé un tarif individuel de formation estimé à 96 000 XPF. A la majorité des membres présents et représentés, le conseil fédéral a fixé le tarif de la formation à 50 000 XPF.
4	Le conseil fédéral convoque une assemblée générale extraordinaire pour le 5 avril 2016 à 17h30, dont l'ordre du jour est : ○ Modification du statut, ○ Règlement intérieur, règlement sportif et règlement financier. Un conseil fédéral CF est également convoqué le même jour. Il se tiendra à l'issue de l'AGE et traitera du projet de développement des activités en eau libre (AEL).
5	Le Cercle des Nageurs de Polynésie a sollicité la validation de 3 labels de la Fédération Française de Natation : ○ Animation mention éveil aquatique ○ Animation mention école de natation ○ Formateur mentions natation course et eau libre. En cas de validation, le CNP bénéficiera d'une ristourne de 5 % des frais de licences sur la part de la FFN. En qualité de comité régional, la FTN est compétente pour valider ces labels demandés. Le conseil fédéral valide l'attribution des 3 labels du CNP.
6	Stéphane DEBAERE organise un grand événement, intitulé le Tahiti Swimming Super Sprint qui se tiendrait à Tipaerui à la fin de l'année 2016. Il s'agit d'un événement sportif et de promotion touristique puisque de nombreux nageurs olympiques américains et français prendront part à cet événement. L'événement est organisé par une agence évènementielle local, en partenariat avec le CNP.
7	Le CF demande à la commission technique (CT) de se réunir pour proposer un projet sportif de développement 2016/2019. Jean Marie TEMOTUAITAU est chargé de résoudre les problèmes de connexion téléphonique et internet du siège fédéral. La pièce de musculation, au premier étage de la piscine de Tipaerui, est mise à la disposition des clubs. Françoise CLAIREFOND, assistante administrative, est chargée de remettre une clé à chaque président de club.

ITEM	COMPTE RENDU
	Jean Marc VERMOREL, membre du conseil fédéral, est désigné référent EXTRANAT pour la FTN. Michel SOMMERS se charge de régulariser cette délégation auprès de la FFN. Le CF propose de mettre en place des frais d'engagement en compétition pour redynamiser le groupe des officiels. Ce principe est adopté et sera effectif à compter de la saison 2016/2017. Le Président clôture la réunion du CF en remerciant tous les membres et leur donne rendez-vous le jeudi 24 mars 2016 à 17h30 pour un prochain CF.

Le secrétaire de séance | **Le Président**

Particia NG PAO | **SOMMERS Michel**